



2 Per 441-1897

RENNES-VÉLO

BULLETIN MENSUEL DU CYCLISME POUR L'OUEST

Organe officiel du « Vélo-Cycle Rennais »

POUR L'ADMINISTRATION :
RÉDACTION, ABONNEMENTS
 s'adresser à
M. PEIGNÉ, 91, faubourg de Rougères, Rennes

ABONNEMENT ANNUEL
 Gratuit pour les Membres du « Vélo-Cycle Rennais »
 Département d'Ille-et-Vilaine 1 fr.
 Autres départements : 1 fr. 50

POUR LA PUBLICITÉ :
 s'adresser à
 l'Imprimerie des Arts et Manufactures
 3, place de la Halle-aux-Blés. — RENNES

Adresse télégraphique : **Vélo-Rennes**. — Adresser les communications avant le 25 de chaque mois (Les Manuscrits ne sont pas rendus)

A NOS LECTEURS

Au moment où Rennes-Vélo voit le jour, nous prions nos lecteurs de ne pas le confondre avec ce que, dans la grande presse, on est convenu d'appeler « un Journal ». Notre rôle est beaucoup plus modeste.

Notre but est d'être un lien constant entre ceux qui, dans notre région, s'intéressent aux Sports en général et plus particulièrement au cyclisme.

Le mal dont les Sociétés vélocipédiques sont atteintes est la diffusion du cyclisme. Au temps, près de nous encore, où la vélocipédie était embryonnaire et le véloceman une exception, on sentait la nécessité de se grouper. A plusieurs on ressemblait moins à des bêtes curieuses et puis il fallait se soutenir, défendre son droit au soleil; de là l'existence des Sociétés qui progressèrent rapidement. Aujourd'hui la vélocipédie est entrée dans les mœurs, c'est chose commune que de cycliser à quelque sexe qu'on appartienne. Chacun a une compagne ou trouve un camarade de promenade; il en résulte de l'indifférence à l'égard des Sociétés et s'il n'y avait quelques fidèles dévoués, elles ne pourraient vivre non faute de sociétaires, mais par manque de direction et de cohésion.

Rennes-Vélo étant l'organe officiel du Vélo-Cycle Rennais, il sera le lien qui unira tous les membres du Vélo-Cycle Rennais; par lui chacun s'intéressera à la Société, en suivra la marche, prendra part à ses travaux, contribuera à ses succès.

Notre programme? Traiter de tout ce qui, de près ou de loin, touche aux Sports

et plus particulièrement à la vélocipédie au point de vue de notre région. Nous n'avons point la prétention d'atteindre la perfection au jour de notre naissance, mais nous espérons pouvoir répondre aux désirs de nos lecteurs s'ils veulent bien nous aider et nous encourager.

Amis lecteurs, faites nous donc part de vos idées, adressez-nous vos récits d'excursions, promenades, aventures, etc. Voyez combien notre programme est étendu et combien vous pouvez pour notre réussite.

Rennes-Vélo ne doit pas être la pensée de quelques-uns seulement, mais l'écho de partout et l'esprit de tous.

LA RÉDACTION.

VÉLO-CYCLE RENNAIS

Le Vélo-Cycle Rennais, adresse la circulaire suivante :
 MONSIEUR,

« L'Union fait la force. »

En assemblée générale, le 17 février dernier, le Vélo-Club Rennais et les Cyclistes Rennais ont décidé de ne former qu'une seule Société cycliste sous le nom de « Vélo-Cycle Rennais. »

La Société ainsi reconstituée, forte déjà de près de 500 membres, pourra mieux poursuivre le but qu'elle se propose d'atteindre, savoir : développer le goût et l'usage du cycle; aider et protéger ses adeptes; organiser des promenades, jeux, excursions, etc.; donner et patronner des courses cyclistes; avoir un cercle où ses membres puissent se

réunir, lire les journaux, livres, brochures, etc., relatifs à la Vélocipédie; donner aux cyclistes tous les renseignements qui seront en son pouvoir; enfin suivre les progrès du cyclisme, pour que ses membres puissent en tirer l'utile et l'agréable.

Une telle Société ne peut qu'être avantageuse de tous points à ses adhérents, aussi nous espérons, monsieur, que vous voudrez bien donner votre approbation au « Vélo-Cycle Rennais » en restant ou devenant un de ses membres.

Le Président,
 R. BERNARDEAU.

Les Vice Présidents,
 D^r PATAT, HÉMON.

Les Trésoriers,
 ABRAHAM, PÉRÉDO.

Les Secrétaires, Les Secrétaires-adjoints,
 PEIGNÉ, LECLAIR. GUÉRIN, HAVARD.

**

Le siège de la Société est au Café de l'Europe, 2, rue de Berlin. La cotisation annuelle est fixée à 6 francs.

Les personnes qui désirent faire partie de la Société peuvent adresser leur demande à M. le Président.

Outre les avantages énumérés dans la circulaire ci-dessus, le titre de Sociétaire donne droit à une carte personnelle. Le sociétaire reçoit pour chaque de jour courses ou fêtes des cartes d'entrées pour une valeur bien plus importante que la cotisation.

De plus, le Rennes-Vélo est adressé gratuitement aux membres du Vélo-Cycle Rennais.

Aux Membres du V. C. R.

MES CHERS.....

J'allais écrire mes chers amis, tout comme dans un discours, ce qui paraît ridicule au premier abord, puisque je ne